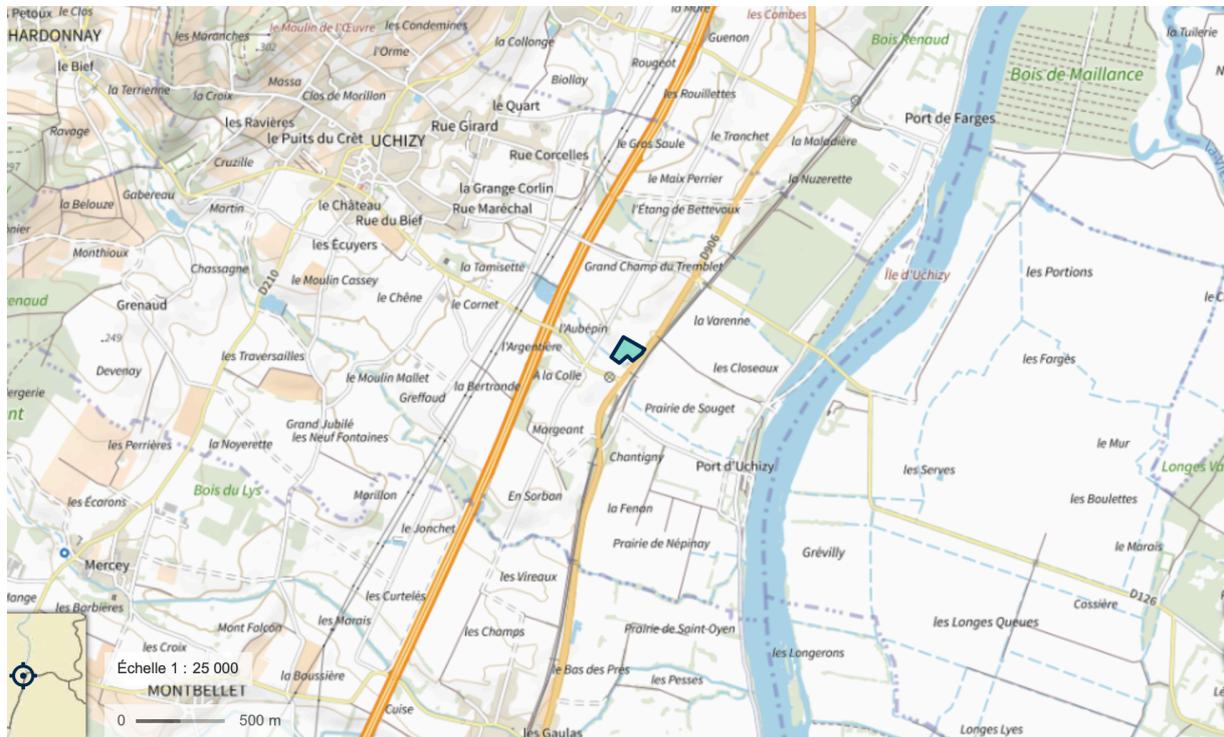


### Annexe 3 : Plan de situation à l'échelle 1 / 25 000



## Annexe 4 : Éléments photographiques

Photographies de l'environnement proche (prises le 02/04/2024) :





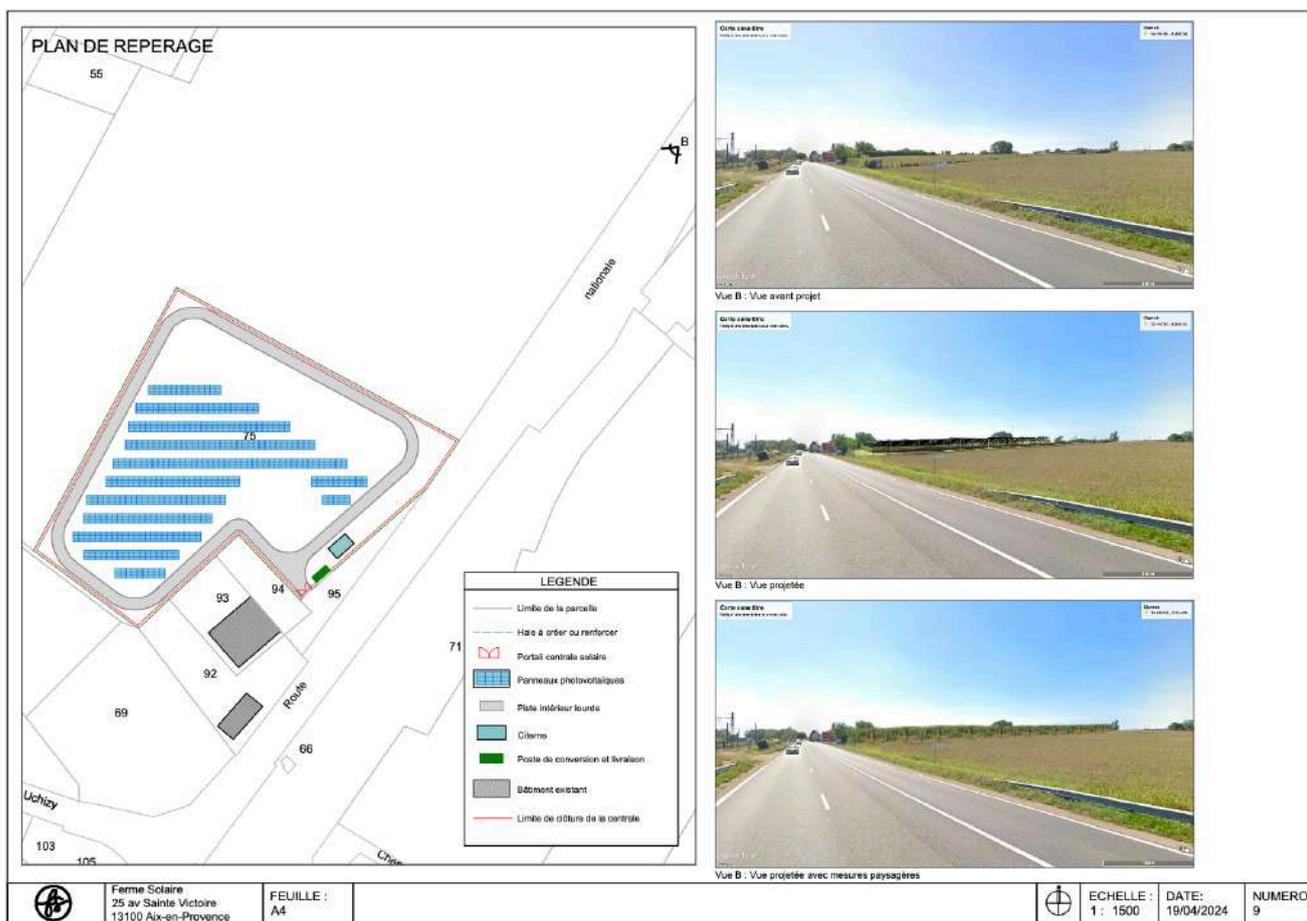


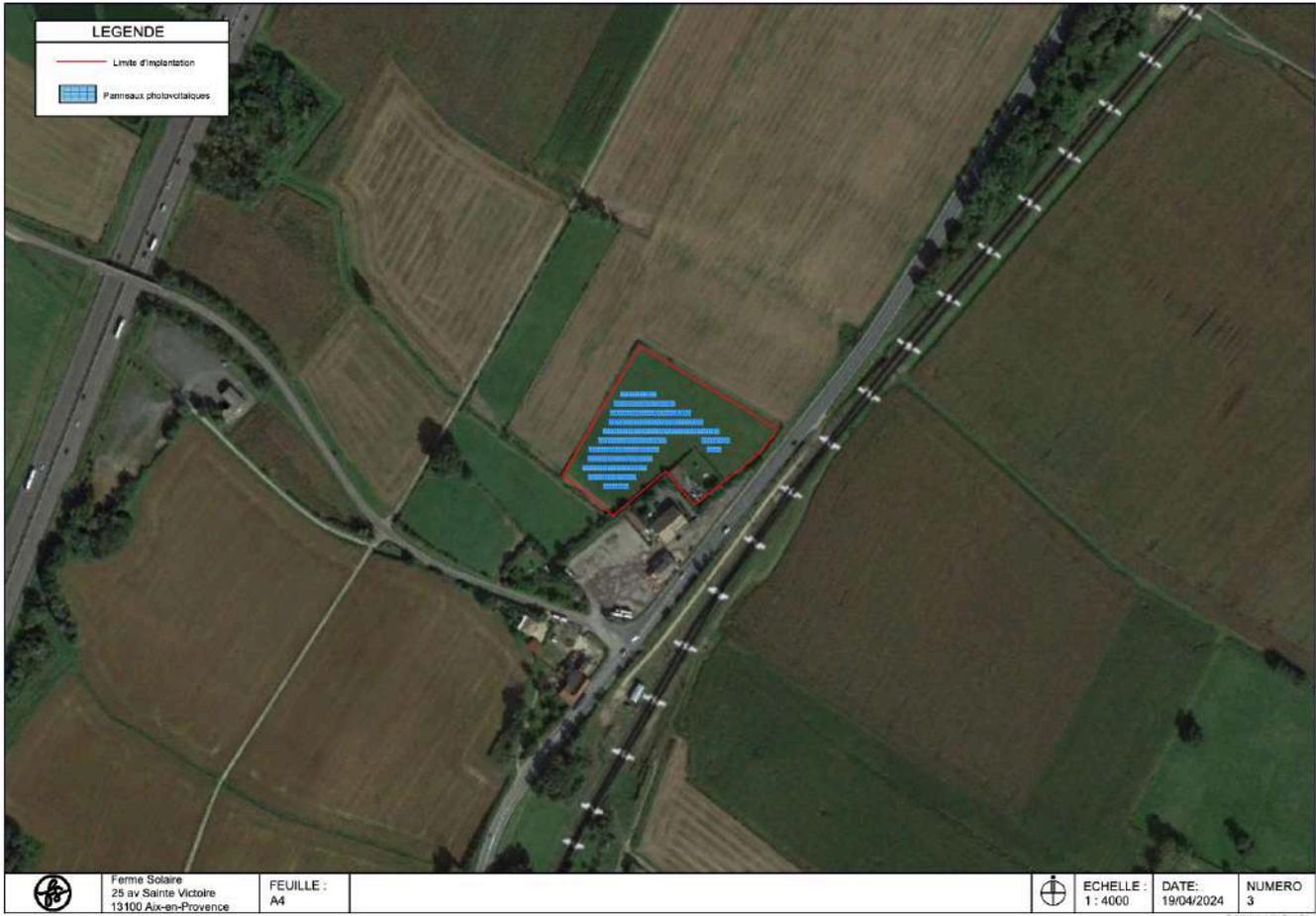


Photographies de l'environnement lointain (prises le 02/04/2024):



# Annexe 5 - Plan de repérage et plan d'implantation





## Annexe 6 : plan des abords du projet

Affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que présence de cours d'eau, plans d'eau et canaux (photographie aérienne datant de 2023) :



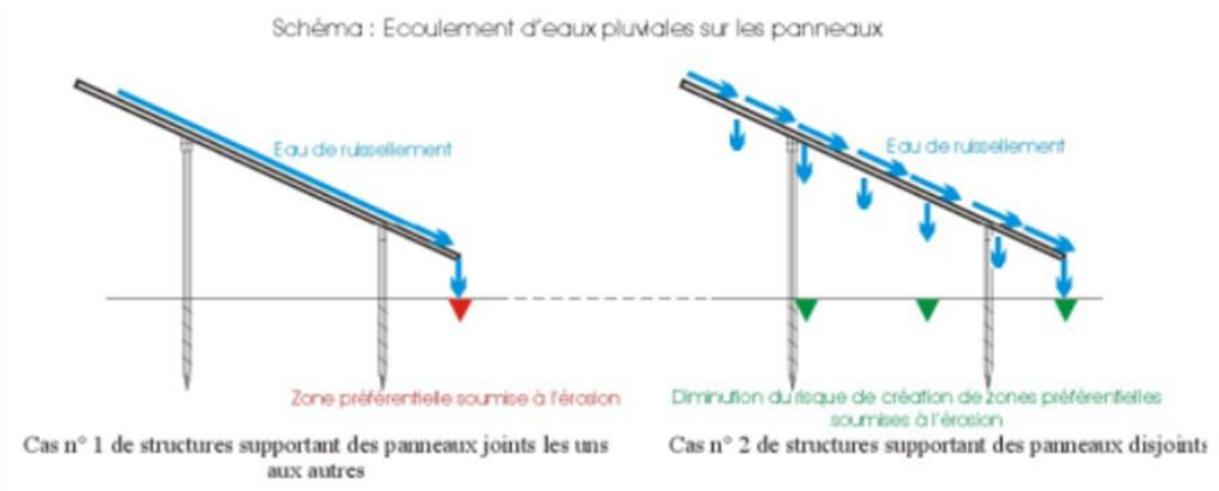
Le projet n'aura pas d'incidence sur les cours d'eau, canaux et plans d'eau qui sont situés à 600m du terrain. Il n'y aura aucune incidence sur les constructions et terrains avoisinants. Il n'y a pas d'incidence sur le réseau d'assainissement puisque la zone est en assainissement non collectif.

Annexe 7 : Carte de localisation NATURA 2000

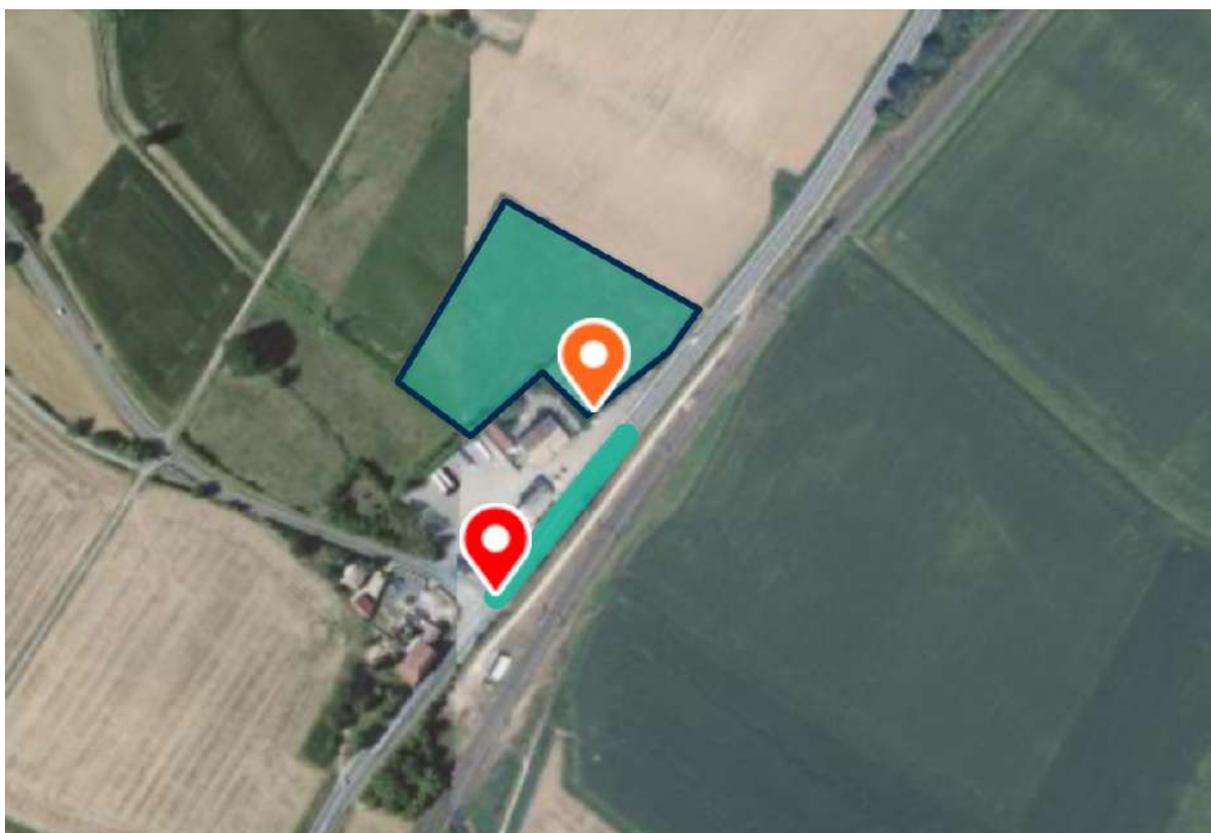


## Annexe supplémentaire n°1 :

Schéma de principe des écoulements d'eaux pluviales sur les panneaux – effets des structures supportant des panneaux disjoints



## Annexe supplémentaire n°2 : Plan de raccordement

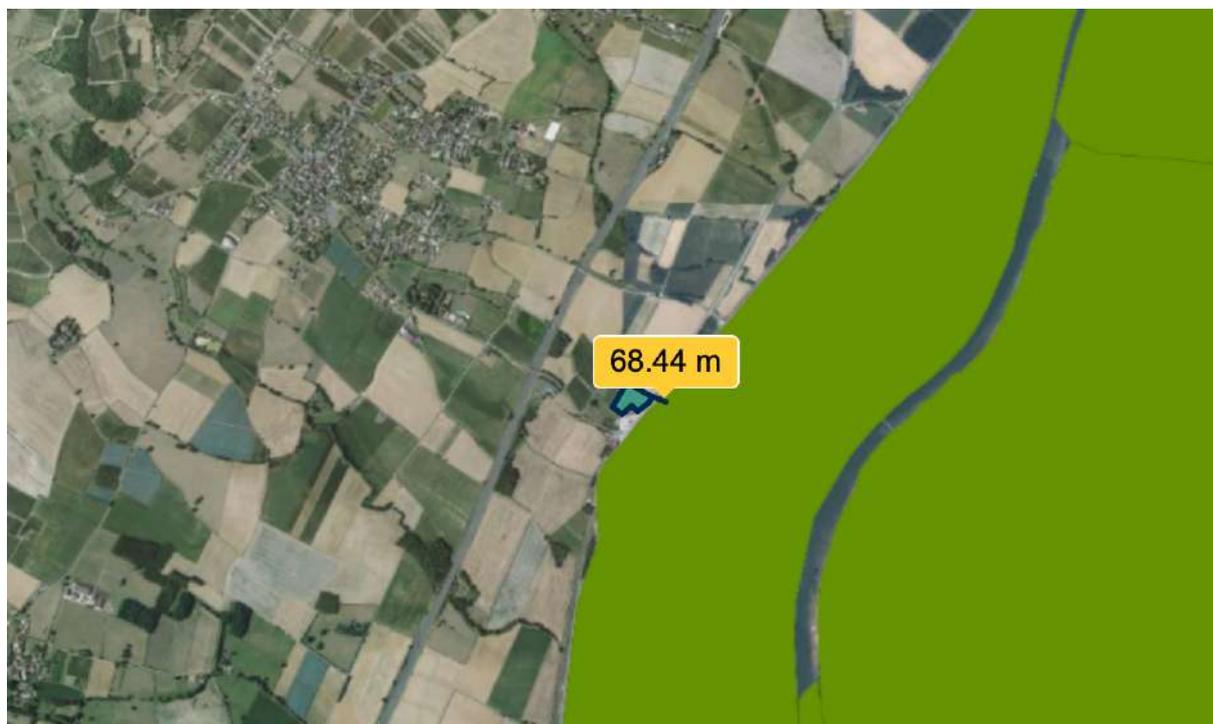


Le poste HTA/BT est situé à une distance de 129 mètres, le raccordement se faisant par la « Route d'906 »

### Annexe supplémentaire 3 :

#### Emplacement du site par rapport aux territoires protégés

Emplacement du site par rapport aux ZNIEFF de type I et II :

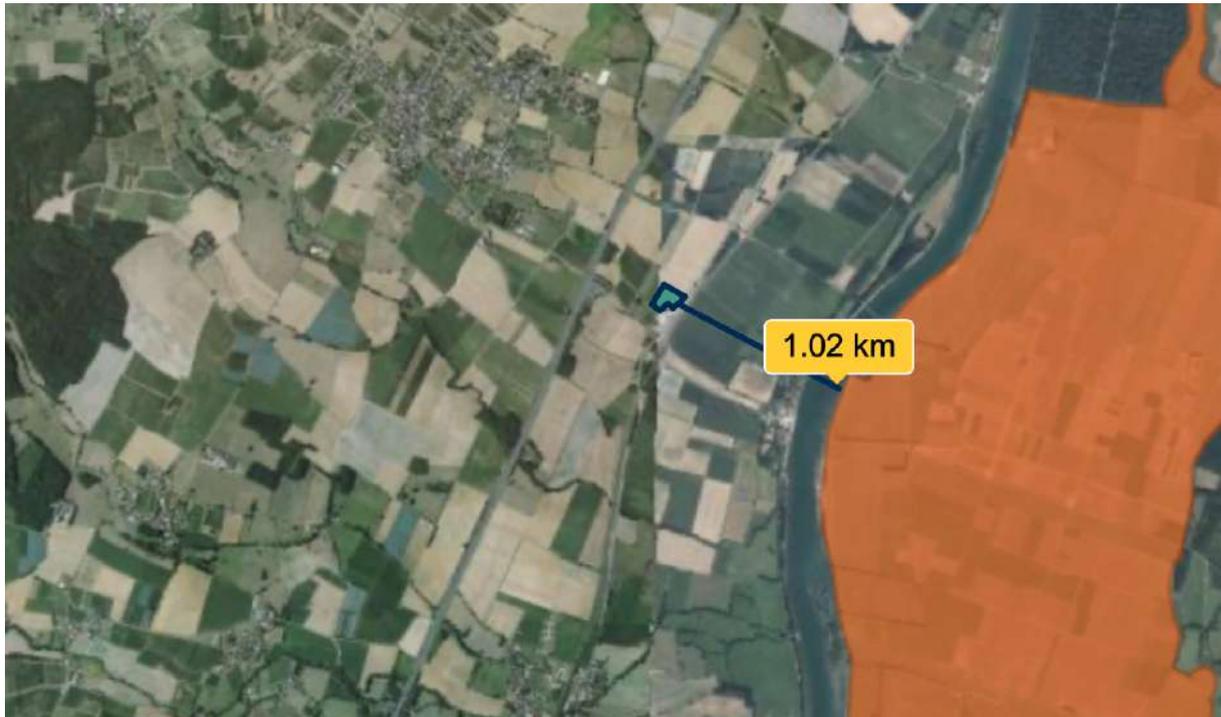


- Le terrain est situé à 68.44 m d'une ZNIEFF de type I



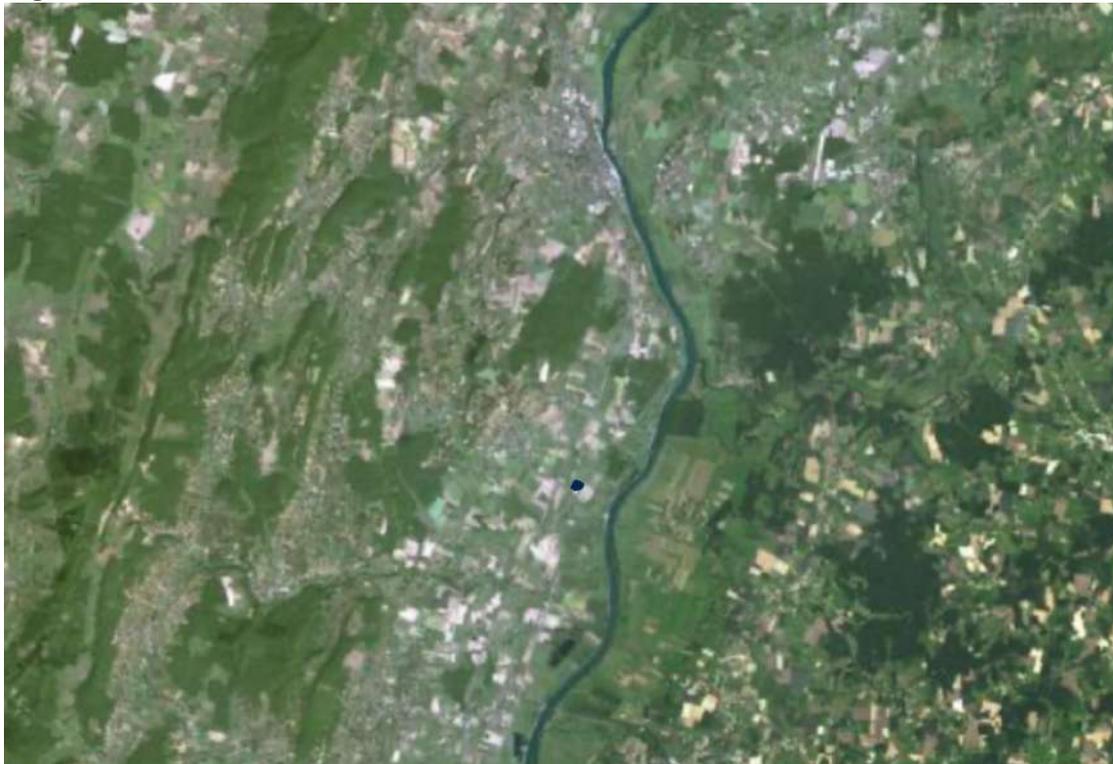
- Le terrain est situé à 72.45 m d'une ZNIEFF de type II

Emplacement du site par rapport à une zone couverte par un arrêté de protection de biotope :



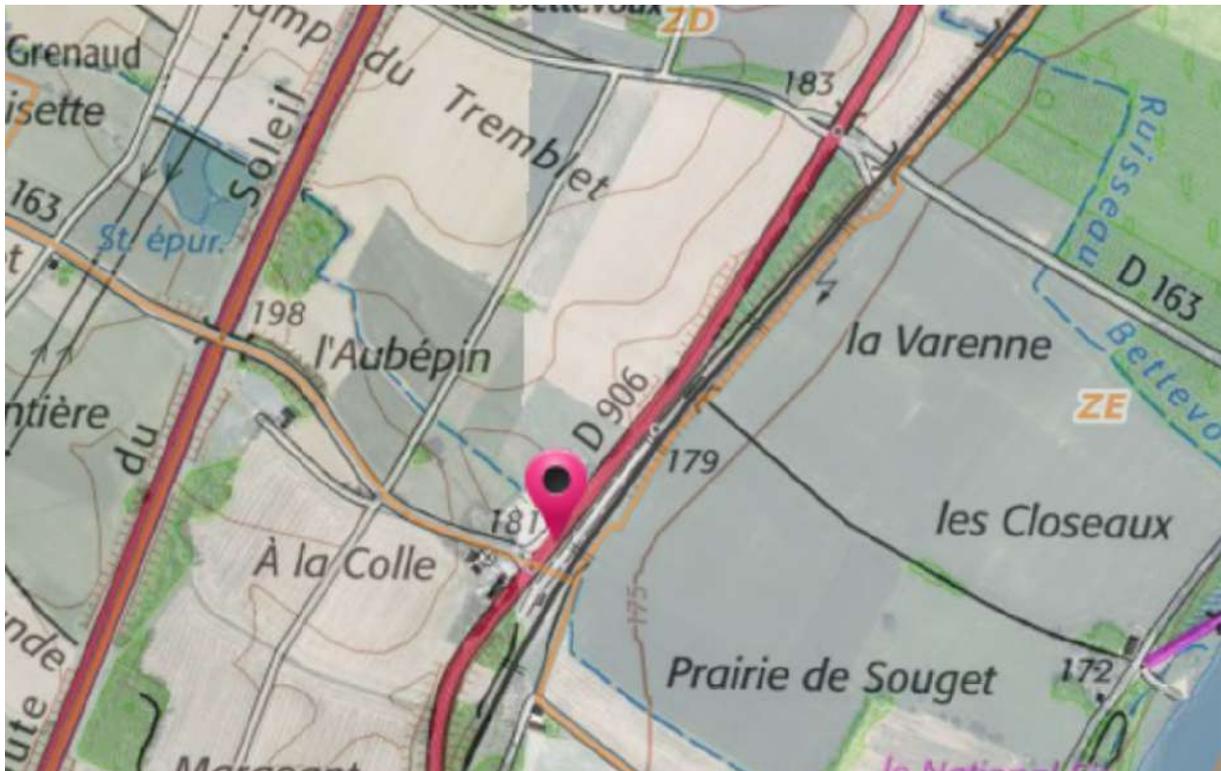
- Le terrain est situé à 1.02 km d'une zone couverte par un arrêté de biotope.

Emplacement du site par rapport à un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional :



- Aucune zone couverte par un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ne se trouve dans un rayon de 10 km autour du site

Emplacement du site par rapport à un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable :



- Le site n'est pas situé à proximité d'un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable.

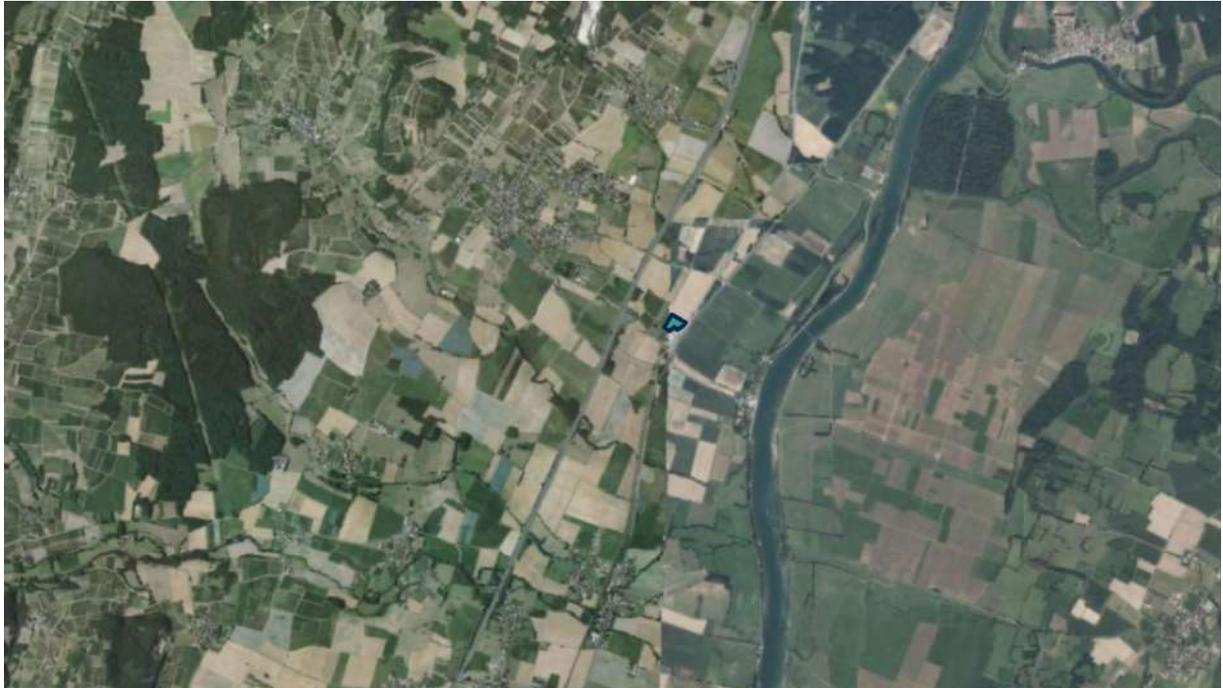
Emplacement du site par rapport à une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation :



-Une zone humide probable (probabilité assez forte) se trouve sur une partie du site. Cette partie du site ne sera pas couverte de panneaux photovoltaïques, elle donc exclue du projet. Le reste du terrain n'est pas concerné par une zone humide effective ou probable.

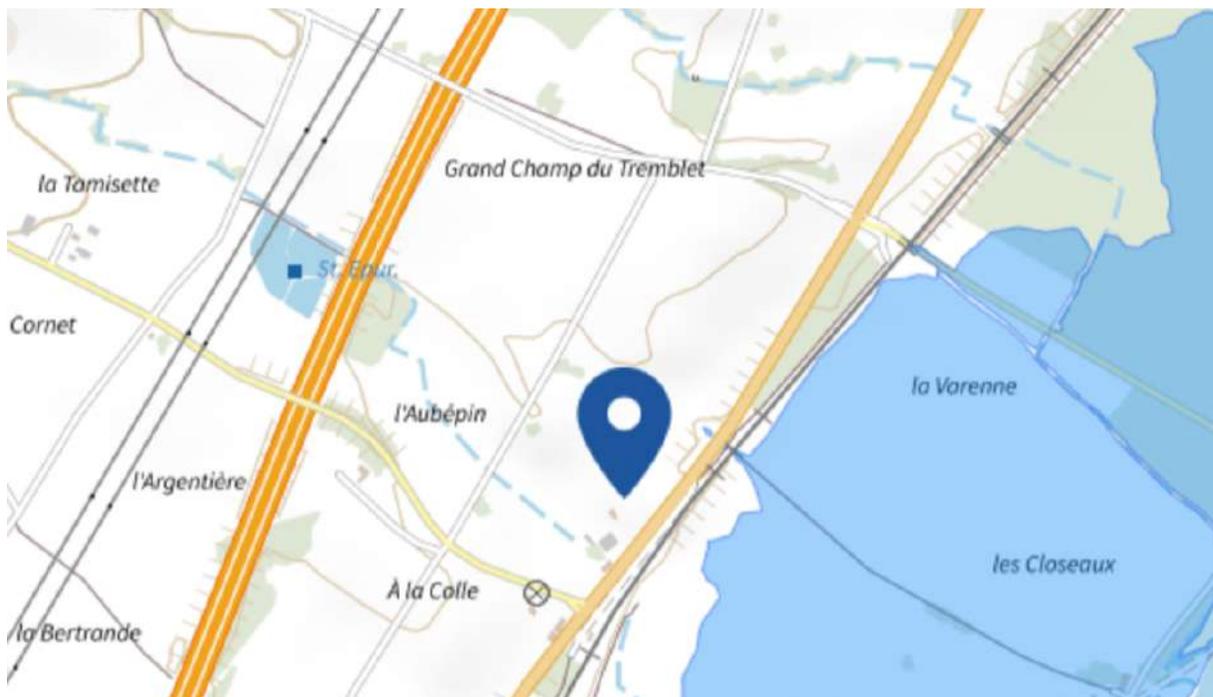
Annexe supplémentaire n°4 :  
Risques identifiés à proximité du site

Emplacement du site par rapport à un plan d'exposition au bruit (PEB) :

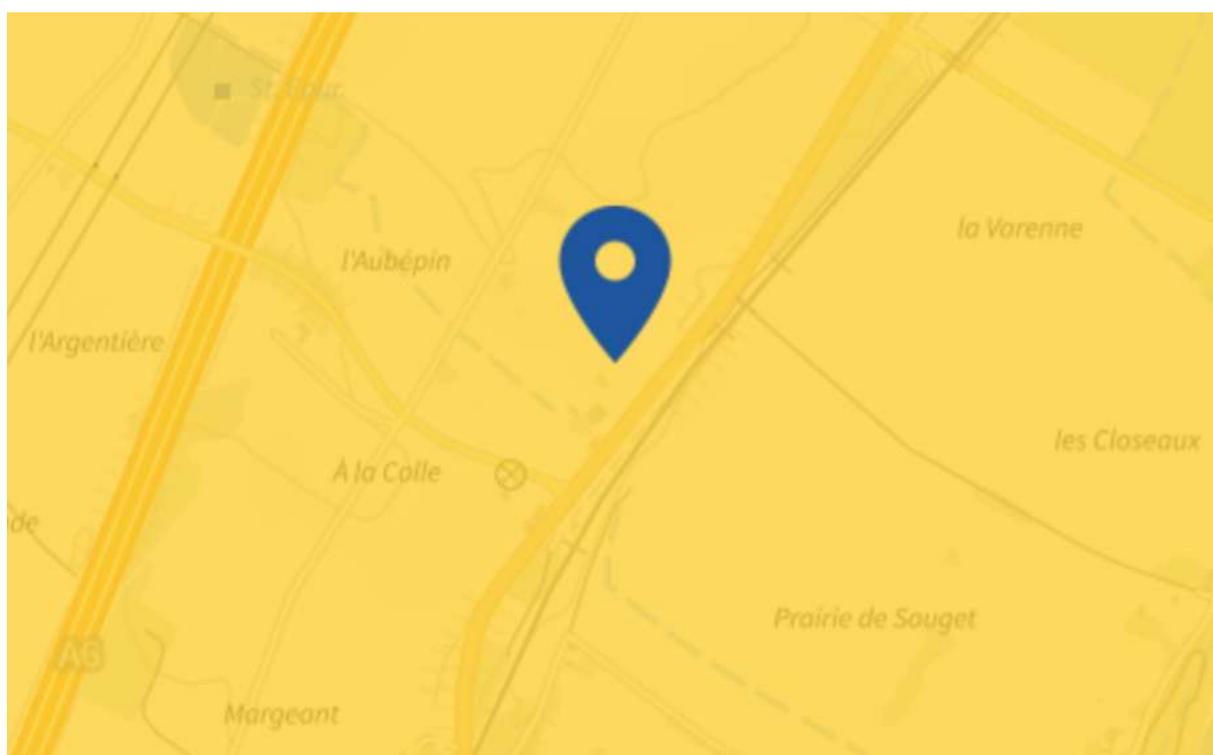


Aucun PEB ne se trouve à proximité du site (rayon de 10 km)

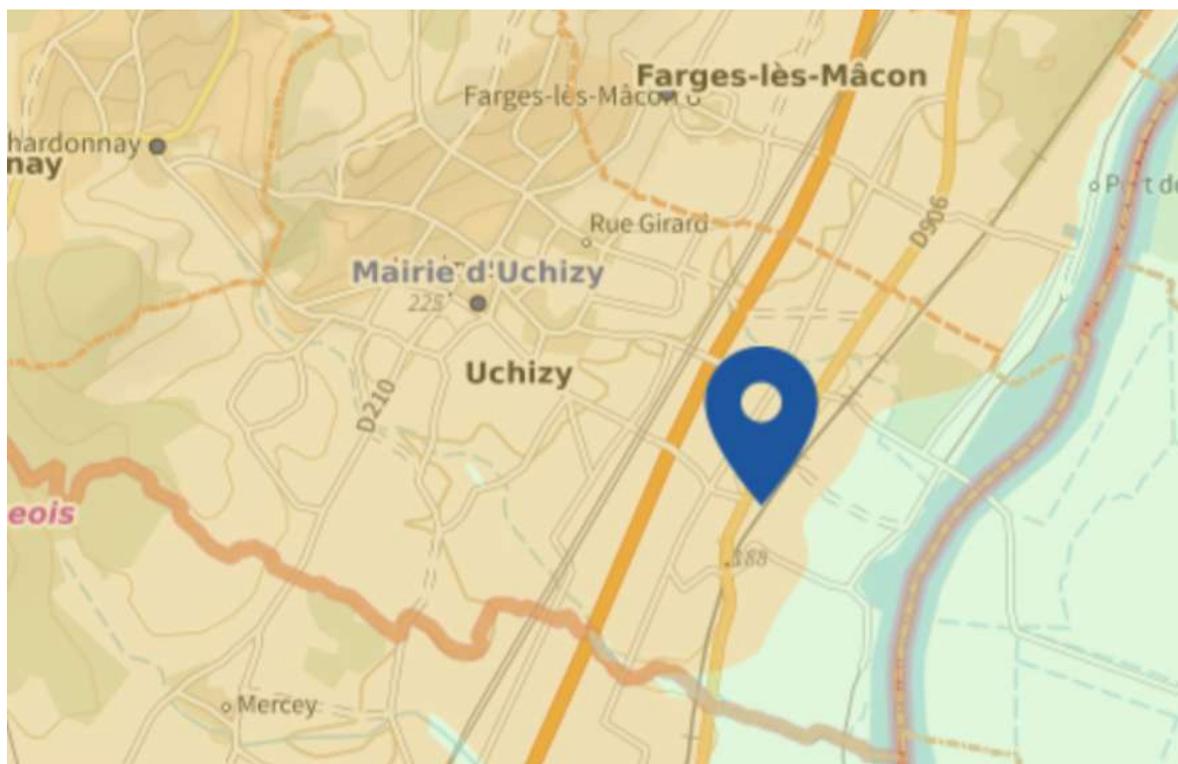
Emplacement du site par rapport aux risques existants au sein de la commune (inondation, séisme, retrait gonflement des argiles et radon) :



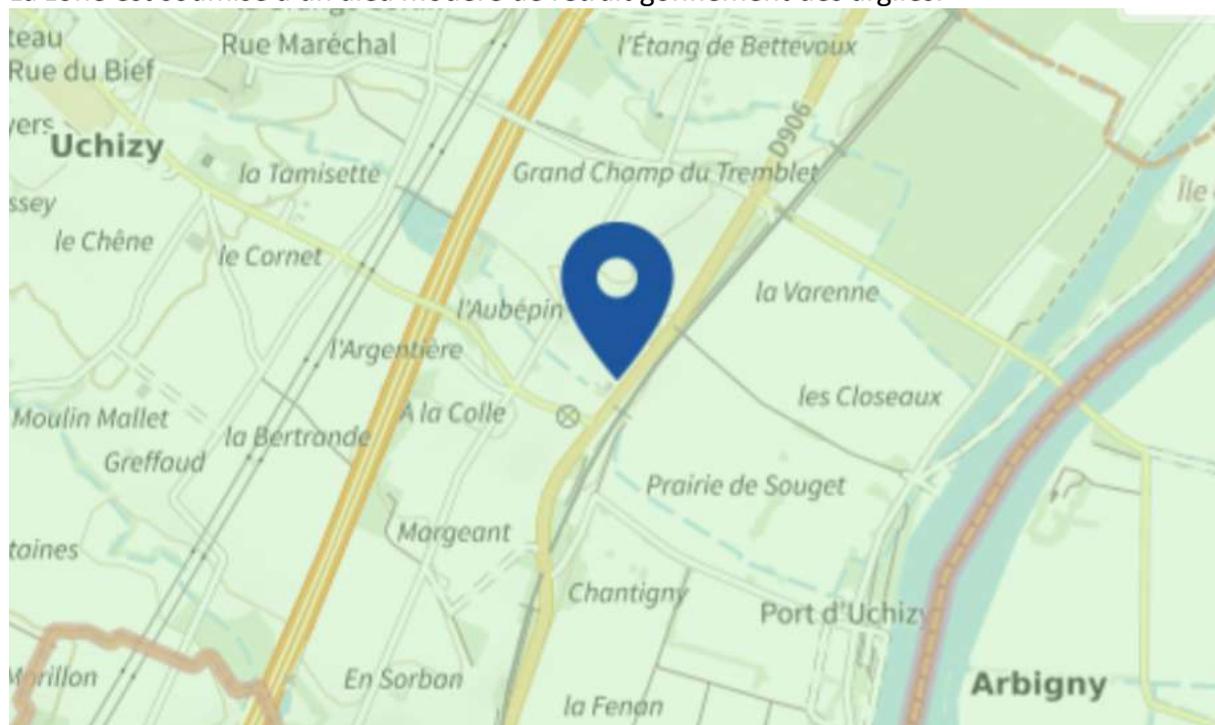
La commune n'est pas soumise au PPRI d'Uchizy.



La zone est soumise à un aléa faible de risque de séisme.



La zone est soumise à un aléa modéré de retrait gonflement des argiles.



La zone est soumise à un aléa faible de risque d'exposition au radon.